

**Chers habitants,**

Bien accueillir, pour nous, est essentiel. En 2003, nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux venus : 133 habitants, 25 bébés (19 en 2002), 3 entreprises et 3 associations. Cela témoigne de la chaleur de l'accueil.

Dynamiser notre commune est aussi important. Très attachés aux animations et à la communication, nous avons tout juste créé un site Internet (lire page 3) qui permettra à bien des habitants et visiteurs de mieux s'informer sur notre commune. Nous avons aussi programmé, en 2003, une projection de films associatifs, des expositions (arts plastiques et patrimoine), les décors et crèches de Noël qui ont attiré près de 40 000 visiteurs. C'est grâce aux Romagnéens que notre commune est devenue connue au-delà des frontières régionales. Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à l'opération.

Il a été un événement marquant : l'ouverture officielle, le 22 septembre dernier, du barreau de l'autoroute des Estuaires et d'autres, aussi porteurs de dynamisme : le pique-nique géant après une marche sur le parcours du barreau, le téléthon, la fête d'Halloween, le concours des maisons fleuries, les animations au centre de loisirs, les actions menées à Cybercommune, les manifestations sportives et culturelles associatives (championnat départemental de VTT des sapeurs pompiers, Supermotard, fête de la moisson...).

Nous aidons au mieux cette dynamique associative par des investissements tels que la construction de vestiaires pour le football, l'achat d'un tableau de chronométrage pour le basket, de poteaux pour le volley et d'un rideau pour le théâtre...

Au delà de toutes ces réalisations, une étude importante sur le développement de notre commune : le contrat d'objectifs qui s'est déroulé en concertation avec la population. Suite à cette étude, nous engageons, en 2004, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U., ancien P.O.S.) afin d'anticiper le développement social et économique.

2004 va aussi connaître une opération d'habitat, dans le secteur de la Pensée, grâce aux investisseurs privés. La desserte en gaz naturel va s'achever et contribuera largement au développement.

De plus, la demande de l'Inspection Académique visant l'ouverture d'une école publique avec 2 classes, pour la rentrée de septembre, doit être prise en compte. Ce projet va inéluctablement bousculer notre programme d'investissement mais cette demande résulte d'une nette augmentation du nombre d'enfants sur le secteur de Romagné et ses environs.

Ainsi, au regard d'une prospective financière (en cours d'élaboration) incluant les charges d'une école publique, nous aurons à réaliser des priorités pour d'autres investissements en fonction de la capacité financière de notre commune.

Pour l'année 2003, comme pour celle à venir, nous saluons le travail important que réalisent les agents au service du bien-vivre des habitants.

En ce début d'année, nous vous adressons, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Bonne année à notre commune.

*L'équipe municipale.*

# ROMAGNÉ Les nouvelles

## Communication

### Village des crèches Un cadeau authentique

On s'était promis de faire mieux. Plus encore. On s'était engagé à créer davantage. Encore plus.

On avait programmé des nouveautés. Pour étonner, émerveiller, faire rêver, offrir...

On a dépassé toutes les espérances puisque la commune a enregistré près de 35 000 visiteurs, venus à Romagné pour découvrir les scènes de rues, admirer les crèches et couronnes exposées à l'Atrium, s'extasier devant certains décors, recevoir ce formidable cadeau de Noël.



Les décors et scènes de rues ont surpris, séduit et recueilli les suffrages de tous les visiteurs. On a enregistré la venue d'une cinquantaine de cars qui ont transporté les visiteurs ayant choisi de visiter le village en groupe.

Quelle vraie magie que cette opération du village des crèches, concoctée et préparée depuis des mois par tous les Romagnéens réunis ! Quelle superbe histoire que celle racontée par les habitants rassemblés autour de ce projet commun ! Quelles authentiques relations humaines se sont formées au cours de ces semaines de préparation !

L'édition 2003 de "Romagné imaginaire, le village des crèches" est une véritable réussite.



Voilà qui donne du baume au cœur et à l'âme ; voilà aussi une opération qui permet de se réconcilier avec l'humanité entière ! Voilà qui donne envie à tous de recommencer.

Il est encore un peu tôt pour penser à l'année prochaine. Un fait est pourtant certain : on ne pourra pas décevoir les visiteurs parce que Romagné est aujourd'hui reconnu, tant dans le pays de Fougères que dans notre département et toutes les régions de France.

Des centaines d'éloges sur le livre d'or ; des reportages télévisés ; des infos sur les ondes nationales... témoignent du bien-fondé de cette exceptionnelle manifestation... Preuve en était au travers des 157 décors de rues, 140 crèches exposées, la venue de centaines de personnes lors du vernissage, la présence de 350 auditeurs au concert proposé par la Maîtrise Saint-Léonard...

Par ailleurs, les dons recueillis à l'exposition s'élèvent à 3 411,57 €. 3 000 € ont été remis au Centre du Gay Fleuri de Saint-Georges-de-Reintembault pour les enfants handicapés. Le reste ira au centre communal d'actions sociales.

On s'était promis de faire mieux. On a fait encore plus. Merci et bravo à tous.

### Honneurs Des médailles pour les Romagnéens.

Le 16 janvier dernier, trois élus ont été décorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (échelon argent) qui récompense 20 années consacrées au service de la collectivité locale. Il s'agit des conseillers municipaux : Armel Chevallier, Joseph Ermenier et Marie-Hélène Marion qui ont reçu leur médaille de la main de Madame le Maire et de M. Le Pays du Teilleul, Maire honoraire. Tous les trois siègent à l'assemblée municipale depuis 1983.

De plus, Monique Charbonnier, responsable bénévole de la bibliothèque depuis 1983, a été chaleureusement remerciée. Ont également été salués :



Marie-Pierre Bouvet (ADMR), Marie-France Darras (Romagné Loisirs), Léon Berthelot (Basket), Georges Brault (Amicale Cycliste), Gilles Le Pays du Teilleul (Amis de la Chapelle Sainte-Anne), Louis Tandé (UNC-AFN), Jean-Pierre Villerbue (Moto-Club), Patrick Biard (Football), pour avoir consacré beaucoup de temps à leurs associations.

## Etat civil

**Du 1<sup>er</sup> janvier au  
31 décembre 2003**

### Les naissances

Yannick Bréhier ; Thibault Cadieu ; Alexis Chavoix ; Jade Chérel ; Loman Delaunay ; Marion Durin ; Corentin Ferlaux ; Doriane Feuvrier ; Evan Flaneau ; Alexis Guérinel ; Théo Guérinel ; Romane Guillois ; Carla Herbel ; Adèle Heuzé ; Edgar Lambert ; Matthieu Le Pays du Teilleul ; Laura Lebedel ; Julie Lereide ; Thibaud Lodé ; Clervie Roinel ; Gauthier Rose ; Loann Simon ; Léonie Villerbue.

### Les mariages

Olivier Guérinel et Sabrina Paris ; Emmanuel Gasnier et Muriel Souchu ; Guillaume Gardan et Christelle Morazin ; Gérald Petit et Samira Afogbe ; Sylvain Delatouche et Nelly Denoual ; Frédéric Berthelot et Myriam Coyer.

### Les décès

Pierre Poulard ; Marie Morin, veuve Lebossé ; Eugène Brochard ; Jean Bouvier ; Victor Semeril ; Julien Cœurquettin ; Armande Guérin, épouse Ferron ; Jean-Claude Guyon ; Jean-Yves Lebossé ; Louis Chopin ; Guy Lecoq ; Jocelyne Gourio-Bouret, épouse Surirey.

## Notez-le

### FÉVRIER

**Dimanche 1<sup>er</sup> février**

■ Galette des rois de l'ADMR.

**Samedi 7 février**

■ Tournoi du Dojo.

**Judi 26 février**

■ Concours de belotte des Aînés ruraux.

**Week-end du 28 et 29 février**

■ Représentation théâtrale.

■ Moto-cross "Championnat de France Élite"

### MARS

**Samedi 13 mars**

■ Repas de l'Amicale cycliste.

**Samedi 27 mars**

■ Repas des APEL (parents d'élèves).

### AVRIL

**Samedi 10 avril**

■ Repas du football.

**Dimanche 18 avril**

■ Loto du Basket-ball.

**Dimanche 25 avril**

■ Spectacle détente ADMR.

### MAI

**Dimanche 2 mai**

■ Bal des Aînés ruraux.

**Mercredi 12 mai**

■ Classes 4.

**Judi 13 mai**

■ Jeu du Gai Savoir - Aînés ruraux.

## Mauvaises herbes

**Elles peuvent avoir du charme**

Pourquoi ne pas arrêter de considérer les "mauvaises herbes" comme un véritable "problème". Les allées de nos jardins d'enfance, les rues des communes... étaient, autrefois, jonchées d'herbes folles qui avaient bien du charme.

### Faire "avec" et non "contre"

Si le jardin, l'espace vert, l'espace urbain sont des créations de l'homme qui doit rester maître des lieux, l'intervention peut rester modeste et s'inscrire en toute connivence avec la nature. Trois principes : faire preuve de lucidité et d'humilité dans notre rapport avec la nature (*le désherbage chimique régulier et soutenu peut être catastrophique parce que les plantes résistent*) ; adopter un entretien différencié en fonction des lieux (*les herbes spontanées peuvent être tolérées*) ; faire preuve de sagesse bienveillante à l'égard de ces plantes sauvages.

**Au lieu de faire "contre", faites donc "avec" !**

## Bretagne Eau Pure

**Un label qualité pour la commune**

Notre commune, située sur le bassin versant des drains de Rennes 1, s'inscrit dans le

## Environnement

programme Bretagne Eau Pure visant la reconquête de la qualité de l'eau. Il s'agit de trouver des solutions pour limiter les sources de pollution en nitrates, pesticides et matières organiques. Dans le cadre de ce contrat, de nombreux agriculteurs se sont engagés à modifier leur conduite d'exploitation ; les conseillers agricoles se sont aussi engagés dans la protection de l'eau et les communes (dont Romagné) ont choisi de protéger l'eau en diminuant l'utilisation des produits désherbants. A travers ses actions concrètes, Romagné a atteint le 3<sup>e</sup> niveau "qualité" inscrit dans la charte qu'elle a signée.

Depuis quelques temps, la commune n'utilise plus de désherbant chimique sur les surfaces qui risquent le ruissellement vers les eaux. Voilà un bel encouragement qui devrait inciter les Romagnéens à veiller à utiliser de moins en moins de produits polluants.

## Syndicat de la Loissance et de la Minette

**Un programme d'entretien**

La mise en œuvre d'un Contrat Restauration Entretien, par le Syndicat intercommunal, permet notamment d'améliorer la qualité

des cours d'eau par des interventions de restauration et d'entretien et d'aboutir à une évolution des pratiques ayant un impact négatif sur le cours d'eau.



La durée du contrat est de 5 ans. Les actions concernent l'entretien des cours d'eau et des berges, la gestion des embâcles, la plantation en bord de cours d'eau, l'installation de clôtures, des aménagements piscicoles...

Le coût du programme s'élève à 346 107 € TTC.

Partenaires financiers : Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'Etat, le Conseil Général et le monde de la pêche. Le syndicat assure la charge financière restante (soit 163 784 € TTC). Notre commune est naturellement concernée par ce programme.

**Renseignements au 02 99 18 55 90.**

## Petites nouvelles

### Silence on tourne...

**Une réussite parlante !**

400 Romagnéens se sont retrouvés, le week-end du 29 et 30 novembre, pour assister à la projection du film associatif réalisé par les associations, en lien avec Yohann, animateur de Cybercommune et d'un professionnel de la Mission locale. Même si le tournage des films a parfois été difficile, le résultat était plus que satisfaisant et chacun peut se féliciter d'avoir pris part à cette innovation.

### Citoyenneté

**2004, une année d'élections**

2004 est une année où les citoyens élisent leurs conseillers régionaux (assemblée du Conseil Régional) et, pour certains, leurs conseillers généraux (assemblée du Conseil Général).

Les élections cantonales et régionales auront lieu les dimanches 21 mars (1<sup>er</sup> tour) et 28 mars (2<sup>e</sup> tour). Quant aux européennes, elles se dérouleront le 13 juin.

### Animations vacances

**Inscrivez-vous**

Les prochaines vacances de février seront l'occasion, pour les jeunes, de participer aux animations proposées par la commune et l'association cantonale pour les activités des jeunes (ACAJ). N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie.

### Centre hospitalier recherche famille...

Le Center hospitalier Guillaume Rognier, Rennes recherche des familles d'accueil thérapeutique pour patients stabilisés.  
**Renseignements au 02 99 33 39 10.**

### Prime spéciale aux bovins Dossiers à retirer en mairie

Les éleveurs sollicitant des primes spéciales aux bovins mâles doivent remplir un imprimé spécifique émanant des services de la Direction Départementale de

l'Agriculture et de la Forêt. La notice en question présente les principaux points de la réglementation. Il est à noter que la prime spéciale aux bovins mâles est une prime communautaire instaurée pour contribuer à compenser la baisse du prix de la viande bovine sur le marché communautaire. Elle vise également à encourager des conditions d'élevage à caractère extensif.

Les éleveurs concernés doivent retirer le dossier nécessaire à la mairie.

### O.P.A.H.

**permanence**

Dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) mise en place par Fougères Communauté, des permanences auront lieu en mairie de Romagné, de 9 h à 10 h 30 aux dates suivantes : 4 mars, 3 juin, 2 septembre et 2 décembre. Que les personnes ayant un projet de rénovation n'hésitent pas à venir consulter l'architecte-conseil.

## Chantiers

### 8 mois de travaux pour les entreprises

La construction des vestiaires a fait l'objet d'un appel d'offres de marché public. Elle a été réalisée par des entreprises locales, sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Vivier, architecte à Fougères. Quant aux travaux proprement dit, ils ont été effectués par :

- l'entreprise **Dauguet**, Lécousse (terrassements),
- **André Garnier**, Romagné (serrurerie),
- **Leray**, Parigné (maçonnerie),
- **Paul Darras**, Romagné (charpente),
- **Jean-Pierre Brochard**, Fougères (couverture),
- **Maurice Bouvet**, Billé (menuiseries extérieures et intérieures),
- **Jacky Huard**, Romagné (plâtrerie),
- **Michel Laizé**, Romagné (carrelage),
- **Etablissements Raut**, Javené (électricité/VMC et chauffage électrique),
- **CCB**, Louvigné-du-Désert (plomberie),
- **Sarl Ferron**, Saint-Sauveur-des-Landes (peinture).

Les réseaux d'eaux (usées et potable) ont été réalisés par le SNEC, Bayeux ; les travaux de branchements aux réseaux, par la CGE Antrain (eau potable), EDF, syndicat départemental d'électrification (électricité), GDF (pour le gaz).

Quant à la coordination du chantier, elle a été assurée par la Sarl Heuze, Noyal-Châtillon-sur-Seiche ; le contrôle technique, par la SOCOTEC, Cesson-Sévigné.

### Bon à savoir...

Il s'agit d'une devinette... Connaissez-vous la différence entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre ?

Pour votre information, sachez que le premier commande et finance les travaux ; le second imagine le projet, conçoit l'architecture et réalise les plans pour l'APS (avant projet sommaire) et les modifie en fonction du souhait du maître d'ouvrage pour établir l'APD (avant projet définitif).

Dans le cas des travaux des vestiaires, **la commune était donc le maître d'ouvrage.**

## Les vestiaires pour le football achevés

### Des sportifs heureux !

Les sportifs de Romagné sont heureux. Leurs nouveaux vestiaires, dont les travaux se sont terminés à la fin de l'année, sont aujourd'hui opérationnels.

Dans le souci d'une bonne utilisation et d'un fonctionnement efficace, la commune et le club de football local ont signé une convention et établi un règlement d'utilisation que les sportifs auront à cœur de respecter.

Les nouveaux locaux sont implantés sur une superficie totale de 315 m<sup>2</sup>. Ils comportent quatre vestiaires : deux de 25 m<sup>2</sup> et les deux autres (pour les arbitres) de 20 m<sup>2</sup> ; un foyer sportif ; un bureau et un local de rangement pour le matériel ; une lingerie ; une infirmerie et un local technique destiné au chauffage.



## Entrée Est de la commune

### Des travaux de sécurité signés DDE

C'est la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement) qui finance et réalise les travaux actuels à l'entrée de la commune, sur la rue de Fougères. Ce chantier, demandé depuis plus de deux années, vise la sécurité des automobilistes et des piétons. Il porte sur la création de courbes qui devraient ralentir certains automobilistes enclins à rouler trop vite en agglomération.

Ces travaux actuels sont réalisés à titre d'essai. Installés à l'entrée de Romagné, ces plots provisoires doivent permettre d'aboutir à des travaux définitifs de sécurité.



## Salle de l'Atrium

### Quand le rideau se lève...

En février et mars prochains, lors des représentations proposées par la compagnie théâtrale de Romagné, le rideau de velours va s'ouvrir sur la scène de l'Atrium. La commune vient en effet d'acquiescer un rideau d'avant scène et un lambrequin de qualité velours. Ce nouvel équipement va donner un "vrai" sens théâtral à la salle... Les 28 et 29 février, la compagnie locale va pouvoir frapper... ses trois coups de théâtre. Au programme : "Les portes claquent" de Michel Fermeau, une pièce qui réunira sur scène les jeunes et les adultes.

L'installation de cet équipement a demandé un investissement total de 2 528,94 €.



## A la Cléménçais

### Une nouvelle activité

Mickaël Delatouche vient d'installer son activité à la Cléménçais, sur la route de Billé. Son activité est tournée vers les transports (urgents et réguliers) et locations (avec ou sans chauffeur).

Contact au 02 99 98 97 57 ou au 06 80 12 51 19.



**www.romagne35.com**

**Allez-y !**

Il faut absolument que tous les Romagnéens se rendent sur le nouveau site Internet de la commune. Le mot de bienvenue s'exprime d'emblée par un air de musique sympa, invitant le visiteur à découvrir plus avant les services, le conseil municipal, le patrimoine, les associations... de Romagné. Voilà un site qui devrait avoir du succès et dans lequel les internautes auront plaisir à naviguer pour découvrir la vie locale et pratique, les équipements collectifs, les réalisations concrètes, etc. Notre journal municipal "Romagné les Nouvelles" sera-t-il un jour publié en ligne sur le site ? Peut-être, à condition que nous soyons sûrs qu'il soit consulté de cette manière.

**www.romagne35.com**

Quoiqu'il en soit, la commune de Romagné s'affiche et s'expose joliment avec ce site. Savamment élaboré et construit par Yohann, animateur de Cyber-commune, le nom de Romagné ou, plus simplement en langage informatique ; "www.romagne35.com" va courir et parcourir les routes nationales, voire internationales. On peut donc en déduire que Romagné va... dans le meilleur des mondes possibles.

## Demandeurs d'emploi, des ateliers pour vous

"Proposer une aide aux personnes recherchant un emploi", c'est ce qu'a souhaité la commune à travers la mise en place d'un atelier de recherche d'emploi à destination de celles et ceux qui désirent entrer ou reprendre une vie active professionnelle. L'espace multimédia de Romagné propose des ateliers spécifiques :

- organisation de la recherche d'emploi (détermination des objectifs, planification, conseils généraux) ; curriculums vitae (composition, amélioration du CV et mise en ligne) ; recherches d'emploi sur Internet (sites à consulter).

Animés par Yohann Flaneau, ces ateliers se déroulent à la bibliothèque, le mardi et le vendredi de 20 h 30 à 21 h 30.

Le service est gratuit dans la limite d'une heure par personne.

Les demandeurs d'emploi peuvent aussi consulter Internet, à raison d'une heure par personne, les mardi, mercredi, vendredi et samedi matin.

## Ici et là

### Chez les pompiers Philippe Leblanc,



#### chef de corps

C'est au cours d'une prise de commandement que Philippe Leblanc a été nommé chef de corps des sapeurs pompiers de Romagné. Il remplace ainsi l'intérimaire, le major Guêtre, lequel remplaçait provisoirement Monsieur Gesnouin auparavant responsable.



### Téléthon 2003

**1 520 € collectés**

Le Téléthon 2003, qui s'est déroulé en novembre dernier, a permis de récolter 1 520 € à destination de la recherche génétique. A noter que la manifestation a été organisée par les deux communes de Romagné et de Saint-Sauveur-des-Landes. Le verre de l'amitié, offert par la commune, a permis la



rencontre de l'ensemble des participants, tant associatifs que simples citoyens.

## Intercommunalité

### Les transferts réalisés

Le rapport définitif de l'évaluation des charges transférées des communes à Fougères Communauté a été publié en décembre dernier.

Ce rapport a bien sûr été présenté au conseil municipal de Romagné. Quelques explications pour mieux comprendre le sens de l'intercommunalité.

Pour votre information, sachez que Fougères Communauté a pris en charge :

- l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (pour notre commune, 2,4 km de voies sont concernées) ;
- l'entretien, le chauffage, le nettoyage... des locaux de la bibliothèque (voir les tarifs en encadré ci-contre) ;
- les frais inhérents à l'école de musique (les prix sont les mêmes pour tous les habitants des 18 communes de Fougères Communauté) ;

- les charges du service d'incendie et de secours (centre de première intervention des pompiers).

Toutes ces sommes viennent en déduction du produit de la taxe professionnelle perçue maintenant par Fougères Communauté sur le territoire de Romagné.

En effet, la taxe professionnelle unique (mise en place au 1<sup>er</sup> janvier) est dorénavant directement perçue par la structure intercommunale qui reverse à Romagné une somme forfaitaire.

## LES TARIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE

**C'est Fougères Communauté qui a fixé les prix d'abonnements dans les onze bibliothèques de son territoire. Elles sont classées en trois catégories. Pour Romagné, le prix de l'abonnement annuel a été fixé à 5 € et à 3,20 € pour les 15-25 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.**

## Assainissement non collectif

### De la compétence de Fougères Communauté

C'est Fougères Communauté qui assure désormais le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves et (ou) réhabilitations d'assainissement non collectif. Elle a confié ce dossier au cabinet Géodia qui est chargé d'effectuer les contrôles. Succinct mode d'emploi.

- Contrôle du dossier de faisabilité : le particulier reçoit 4 exemplaires de dossiers de l'étude de faisabilité (transmis par le bureau d'études) avec fiches d'instruction. Il transmet à la mairie 3 exemplaires avec les dites fiches. La mairie envoie alors 2 dossiers à Fougères Communauté qui les transmet, avec un bon de commande au service concerné. Aval du bureau de contrôle dans les cinq jours.
- Contrôle des travaux : le particulier demande à la mairie un contrôle des travaux à effectuer 5 jours avant la date de remblaiement des tranchées. La mairie transmet cette demande à Fougères Communauté qui fait le nécessaire pour que soit réalisé un rapport de contrôle.